

BATICUP

MEDITERRANEE

18^{EME} EDITION

807 ET
SEPTEMBRE
2024

VENEZ
RÉGATER SUR
LE PLAN D'EAU
DES ÉPREUVES DE
VOILE DE 2024 !



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE



baticup-med.com

[baticup.med](https://www.facebook.com/baticup.med) 04 91 23 26 20

DOSSIER D'INSCRIPTION

Avis de course



RÈGLES APPLIQUÉES : Cette régata est régie par :

1. Les règles de Course à la Voile 2021/2024
2. Les règles de classes concernées
3. Le présent Avis de Course
4. Les instructions de course et leurs annexes
5. Le règlement de course de la BATICUP Méditerranée.

ADMISSIONS : L'inscription est ouverte aux voiliers monocoques jaugés OSIRIS (ex HN), IRC, CIM et croisière. La carte d'identité du bateau est indispensable à l'inscription.

4 classes de bateaux en fonction de la carte d'identité FFV à fournir obligatoirement par le skipper :
OSIRIS / IRC / CIM / CROISIERE

INSCRIPTIONS : Les dossiers d'inscription sont à adresser **avant le 30 août 2024** à :

BTP 13 Services - BATICUP Méditerranée
344 boulevard Michelet - 13009 Marseille

L'inscription ne sera ferme qu'à réception du règlement avant le 30 août 2024.

La validation des inscriptions et des listes d'équipage s'effectuera à la Société Nautique de Marseille (*Quai de Rive Neuve - 13007 Marseille*)

- Vendredi 06 septembre 2024 de 10h à 18h
- Samedi 07 septembre 2024 de 8h à 9h30
- Dimanche 08 septembre 2024 de 8h à 9h30

LICENCES : Tous les membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV 2024 Club Adulte ou licence journalière, à présenter lors de la confirmation des inscriptions du bateau. Les skippers devront être en possession d'une licence annuelle et Les mineurs d'une autorisation parentale.

PARCOURS : Type bananes ou côtiers.

PÉNALITÉS : Pour les règles autres que celles du Chapitre 2 : rotation d'un tour.

CLASSEMENTS : Le classement sera établi selon les articles de l'annexe A2 des RCV. La régata sera validée si au moins une course a été faite. Le système des points retenu sera le système de points à minima. Quatre courses devront être validées pour enlever le plus mauvais résultat. *Attention, si 50% de l'équipage ne fait pas parti du BTP, le bateau sera déclassé lors de la remise des prix.*

PUBLICITÉS : Épreuve de catégorie C de publicité, conformément à l'annexe 1 des RCV.

SOUVENIRS : La BATICUP offre des « packages équipage » (cadeaux souvenirs) en proportion de la longueur du bateau* *voir tarifs bateaux.*

AVANT REGATE LE VENDREDI

Nous vous proposons un moment convivial le vendredi à 11h (sous réserve de la météo). Embarquement sur vos bateaux et départ de la Société Nautique de Marseille, cap sur l'archipel du Frioul. Atelier apéritif et barbecue suivi d'une visite surprise.

AMARRAGE

Les voiliers seront amarrés gratuitement à la Société Nautique de Marseille sous la seule responsabilité du propriétaire ou du skipper à partir du 5 septembre et jusqu'au 10 septembre au plus tard.

Demande à faire directement auprès de la Société Nautique de Marseille (regate@lanautique.com) avant le 30 août 2024.

FRAIS D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription varie selon la taille du bateau engagé. Dans tous les cas, il comprend :

- la « participation aux courses »
- les « apéritifs-cocktails »
- les « petits déjeuners et open goûter » pour tout l'équipage
- les « packages équipage »
- les photos de la régata

*TARIFS BATEAUX

Longueur du bateau	Montant de l'inscription	Packages inclus
Moins de 10m	405 € HT Soit 486 € TTC	5
Moins de 12m	505 € HT Soit 606 € TTC	7
Plus de 12m	605 € HT Soit 726 € TTC	9

SOIRÉE DES ÉQUIPAGES



Samedi 07 septembre
à 19h30 à Marseille

46 € HT
soit 55,20 € TTC/personne

Réservation indispensable

Règlement de course



A retourner avant le 30 août 2024

Accompagné de la fiche d'inscription à la régates, de la carte d'identité OSIRIS (ex HN) IRC ou CIM ou CROISIERE du bateau et du règlement

à l'ordre de : **BTP 13 Services** - BATICUP Méditerranée

344 Boulevard Michelet - BP 138 - 13276 Marseille Cedex 9

1. La moitié de chaque équipage participant à la BATICUP Méditerranée devra exercer une profession dans le BTP

2. Chaque bateau admis à courir devra prendre, pour la manifestation, le nom :

- d'une entreprise de Bâtiment ou de Travaux Publics
- d'un groupement professionnel participant à l'acte de bâtir
- d'une société commerciale « fournisseur » des entreprises de bâtiment.

Dans ce dernier cas, la société ne sera admise à régater que si elle est « partenaire » de la BATICUP Méditerranée.

3. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'un bateau ou la dénomination commerciale apposée sur un concurrent participant à la BATICUP Méditerranée, et ce dans toutes les parties de la manifestation.

4. Chaque concurrent participant à la BATICUP Méditerranée s'engage à :

- arborer les pavillons, cagnards ou banderoles fournis par les organisateurs aux emplacements précisés par eux pendant la régates et au port.
- ne pas arborer d'inscriptions publicitaires sur pavoisement, bateaux ou équipiers qui n'aient reçu accord préalable des organisateurs.

5. Seul les « partenaires officiels » de la BATICUP Méditerranée auront le droit d'être visibles, sur tout support que ce soit, à terre comme sur mer sauf dérogation de l'organisation.

6. La participation aux régates et à la manifestation vaudra de l'ensemble des termes du présent règlement.

7. L'inobservation de l'un quelconque des articles du présent règlement particulier entraînera la mise hors course immédiate du bateau et l'exclusion de l'équipage de l'ensemble de la manifestation.

A..... le

L'affréteur ou le skipper

Signature (*faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »*)

Formulaire inscription

A retourner avant le 30 août 2024

Accompagné de la fiche d'inscription à la régates, de la carte d'identité OSIRIS (ex HN), IRC ou CIM ou CROISIÈRE du bateau et du règlement

à l'ordre de : **BTP 13 Services** - BATICUP Méditerranée
344 Boulevard Michelet - BP 138 - 13276 Marseille Cedex 9

L'inscription ne sera ferme qu'à réception du règlement.

A F F R É T E U R

Entreprise(s) :

Nom et Prénom :

Téléphone : Adresse email :

Adresse de facturation :

.....

S K I P P E R

Nom et Prénom :

Adresse mail :

Portable : N° de licence :

B A T E A U : joindre la copie de la carte d'identité OSIRIS (ex HN), IRC ou CIM ou CROISIÈRE

Numéro de voile : Club

Nom du bateau pour les Affaires Maritimes :

Nom du bateau pour la BATICUP Méditerranée :

Longueur : Largeur : Classe (Cf guide
Osiris/IRC/CIM/CROISIÈRE)

A le

L'affrèteur ou le skipper :

Accepte le règlement de course de la BATICUP Méditerranée

Liste d'équipage



Rappels :

- ◇ *La moitié de l'équipage doit impérativement exercer une activité dans le secteur du BTP.*
- ◇ *Chaque membre d'équipage doit obtenir une licence FFV indispensable pour naviguer dans le cadre d'une régate.*

Nom - Prénom	Société	Samedi (cocher)	Dimanche (cocher)	N° de licence

Je m'engage par la présente à respecter le règlement de l'épreuve. Je déclare que je participerai à l'épreuve avec bateau et l'équipage décrit ci-dessus. Je participerai aux épreuves à mes risques et périls et sous ma responsabilité quant aux effets. Il sera de ma seule compétence de juger de l'opportunité de prendre la mer, de participer aux épreuves, et de rester en course.

J'accepte de me soumettre au règlement de la FF Voile et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation.

Fait leà.....

Signature du skipper

FORMULAIRE INDIVIDUEL ACHAT LICENCE FFV

Régate **BATICUP Méditerranée**

Samedi 07 & dimanche 08 septembre 2024

ATTENTION : pour régater, il faut avoir soit :

- Soit une **LICENCE**
- soit une **LICENCE JOURNALIÈRE par jour de régate**

NOUVEAUTE ! plus besoin de certificat médical

NOUVEAUTE ! L'achat des licences peut se faire à l'avance par téléphone **avec paiement CB à distance** en appelant La Nautique au 04 91 54 32 03.

A renvoyer par courrier complété avec votre règlement (par chèque à l'ordre de **SNM**)

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE (SNM) - Tél. 04 91 54 32 03
Quai de Rive Neuve – Pavillon Flottant - 13007 MARSEILLE

LICENCE FFV CHOISIE (*)

- Journalière 19 € TTC (Précisez : samedi 07/09 et/ou dimanche 08/09)
- 4 jours 34 € TTC
- Annuelle 68 € TTC (valable jusqu'au 31/12/2024)

NOM DU BATEAU POUR LA BATICUP

PERSONNE RESPONSABLE À CONTACTER

Nom & Prénom

Tél

Établir un reçu à l'ordre de

EQUIPIER

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE / /

ADRESSE COMPLETE

(*) Pour toute précision concernant les licences, contacter la SNM au 04.91.54.32.03 ou regate@lanautique.com



BATICUP Méditerranée • Régate de la Construction organisée sous l'égide de la Fédération du BTP 13

BTP 13 Services • 344, Bd Michelet BP 158 - 13276 Marseille Cedex 9 • TVA Intra FR 75 413192279 00011

Tél 04 91 23 26 20 - Mail benichoud@d13.ffbatiment.fr - Site www.baticup-med.com

VALIDATION INSCRIPTION

DOCUMENTS À FOURNIR

Régate BATICUP Méditerranée

Samedi 07 & dimanche 08 septembre 2024

L'ensemble des pièces justificatives est à fournir afin de valider l'inscription

- Fiche d'inscription **complétée scrupuleusement**, datée et signée
- Règlement de course daté et signé
- Certificat OSIRIS (ex HN), IRC ou CIM ou CROISIERE du bateau en cours de validité
- Chèque de règlement en fonction de la taille du bateau (ordre : BTP13 Services)
- Chèque de caution - cagnards et drapeau de 100€ (ordre : BTP13 Services)
- Liste d'équipage

- Licence FFV « COMPETITION » 68€
- OU
- Licence FFV 4 jours (34€) ou journalière (16€)



Régate BATICUP Méditerranée *Samedi 07 & dimanche 08 septembre 2024*

HÉBERGEMENT BATEAU

Les voiliers seront amarrés gratuitement à la Société Nautique de Marseille (SNM) sous la seule responsabilité du propriétaire ou du skipper à partir **du 05 septembre et jusqu'au 10 septembre au plus tard**. La priorité est donnée aux bateaux venant de l'extérieur. **Demande à faire directement auprès de la SNM regate@lanautique.com avant le 30 août 2024 dernier délai.**

LICENCE FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE (FFV)

OBLIGATOIRE pour chaque membre d'équipage. A acheter auprès de la SNM (ou tout autre club nautique) sur place ou en les commandant à l'avance via le formulaire téléchargeable **sur www.baticup-med.com** ou via le formulaire présent dans le dossier.

NOUVEAUTE ! L'achat des licences peut se faire à l'avance par téléphone **avec paiement CB à distance** en appelant La Nautique au 04 91 54 32 03.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION BATEAU

A faire auprès de l'équipe d'organisation BATICUP **dès le 06 septembre – 10h00**, dans les locaux de l'Espace Nautique (en face du Pavillon flottant SNM) :

- Inscription de tous les équipiers
- Présentation des licences de tous les équipiers
- Récupération des cagnards (à ne pas oublier le chèque de caution de 100€)
- Récupération des packages équipages (dotation forfaitaire/bateau)
- Récupération des instructions de course et du mémo des régatiers

CAUTION CAGNARDS ET DRAPEAUX

Chèque de caution de 100 € (ordre : BTP13 Services) à adresser à BTP 13 services avant le 05/09 ou à remettre sur place contre remise des cagnards et du drapeau.

DEJEUNERS A BORD

Prévoir un casse-croute à bord pour chaque membre d'équipage et chaque jour de régates.

Bon à savoir 2 contacts pour vos commandes de paniers repas, plateaux etc. (commande à prévoir 48h avant) :

- Le restaurant « La Nautique » - Tél. 04 91 33 01 78
- Popote – Réservation <https://commandes.foud.com/home/places> ou par téléphone

FEUILLE D'EMBARQUEMENT - OBLIGATOIRE

A émarger par chaque skipper responsable de son équipage avant chaque départ en mer.

FLAMMES - Fournies par la SNM

À récupérer à l'issue du briefing des skippers le samedi 07 septembre à 10h00 (*fournies par la SNM*).

SOIRÉE DES ÉQUIPAGES - SAMEDI 07/09

À respecter S.V.P. **Horaire d'arrivée 19h30**. Moyen d'identification remis par l'organisation. **OBLIGATOIRE**.

Merci à chaque affréteur d'attendre à l'accueil ses invités.

RÉSULTAT DES COURSES

Samedi 08/09 : affichage Hall SNM en fin d'après-midi. Dimanche 08/09 : affichage Hall SNM résultats et remise des prix à 17h00 sur le quai. *Publication en ligne sur www.baticup-med.com*

